

Il aura fallu trois syndics



Dominique Epp, municipal de l'urbanisme (1er depuis la gauche), Alain Bovay, syndic (2ème depuis la gauche), et Christoph Gerber, responsable immobilier chez PUBLICA (4ème depuis la gauche), ont donné les premiers coups de pelle du nouveau quartier En Grandchamp.

ST-LÉGIER

Le plus gros projet immobilier jamais réalisé sur la commune est sur le point de sortir de terre. Quelque 300 nouveaux habitants arriveront d'ici à l'automne 2020 sur une parcelle de 22'600 m², située à proximité immédiate de la gare.

Texte et photo: Sandra Giampetruzzi

Les projections visent déjà 2030 et c'est demain. La commune de St-Légier pourrait accueillir d'ici-là 2'000 habitants supplémentaires. Près de 800 habitants sont déjà prévus avec les projets immobiliers En Potreau et En Grandchamp. Ce dernier a démarré le 4 juillet. «C'est le plus gros projet immobilier jamais réalisé sur la commune, reconnaît le syndic, Alain Bovay. Et il aura fallu trois syndics pour qu'il prenne forme. Les premières esquisses datent de 2003». Pour anticiper l'arrivée de ces nouveaux habitants, la commune avait déjà prévu des infrastructures scolaires supplémentaires en réalisant l'extension du collège Clos-Béguin.

Parc et points d'eau

Située au sud-est de la gare de St-Légier, la parcelle surplombe le lac Léman et s'inscrit dans la légère pente du terrain. «Dix ans d'études, de persévérance et d'optimisme ont été nécessaires pour mener à bien ce projet, qui a rencontré beaucoup d'oppositions, explique

Christoph Gerber. Il est responsable du service immobilier de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA, qui finance le projet. Mais nous sommes maintenant tournés vers l'avenir. Nous avons imaginé un projet qui s'intègre parfaitement dans l'environnement bâti alentour. Un cadre voulu élégant, caractérisé par de petits immeubles, avec l'aménagement également d'un cours d'eau et d'un parc entre les bâtiments». Le coût de la construction est budgétisé à 50 mios de francs.

De la location pour les jeunes

Au total, 11 bâtiments seront construits pour accueillir environ 300 habitants toutes générations confondues. En plus des 149 logements prévus, une garderie complètera le projet ainsi qu'un parking souterrain. La location de surfaces à des cabinets médicaux et dentaires est aussi à l'étude. Tous les logements seront destinés à la location.

«Actuellement nous n'avons pas de solution à proposer à nos jeunes qui veulent s'installer.»

Alain Bovay, syndic de St-Légier

pond à un véritable besoin, car actuellement nous n'avons pas de solution à proposer à nos jeunes qui veulent s'installer, alors ils partent sur d'autres

communes», déplore le syndic. Le projet se réalisera en trois étapes. Les premiers habitants pourraient emménager à l'automne 2019 déjà. D'ici-là, il faudra compter sur la compréhension et la patience du voisinage qui devra endurer les 26 mois de travaux. «Mis à part le bruit et la poussière, nous sommes inquiets car la circulation va être difficile. Tout le trafic se fera par le sud et l'augmentation de trafic liée à ces nouveaux habitants n'est pas encore réglée», s'inquiète un habitant voisin venu assister à la pose de la première pierre de ce nouveau quartier.

En bref

Exit la Halle 1930

ST-LÉGIER La halle des fêtes de Praz-Dagoud sera finalement démolie. Un crédit de 1,6 mio de francs avait été accordé pour reconstruire un nouvel édifice, devenu vétuste et dangereux au point qu'il avait été fermé au public. Le projet, mis à l'enquête publique en décembre 2015, avait suscité une quinzaine d'oppositions collectives, correspondant à 43 signatures. Les oppositions avaient été levées par la Municipalité et un recours avait été déposé auprès du tribunal cantonal. Finalement, le canton a donné raison à la commune et le recours a été rejeté. La démolition de la halle, datant de 1930, débutera dès le mois d'août. **LR**

Les tilleuls à l'abattage



DR

ST-LÉGIER Les six tilleuls présents dans le jardin de la crèche garderie Au Lazé devraient finalement être tous abattus, ainsi en a décidé la Municipalité après examen approfondi de ces arbres. Sur les six spécimens, un seul est malade. Il a dû être abattu immédiatement. Par sécurité, les autorités de St-Légier demandent l'abattage des cinq autres spécimens. Une interpellation a été déposée lors du Conseil communal du 26 juin demandant les raisons de tous les abattre alors que la Municipalité voulait dans un premier temps les préserver s'agissant d'un dernier bosquet monumental de la commune. La mise en consultation publique court jusqu'au 24 juillet. **sgi**

15



Il a retroussé leurs plans afin de définir les contours du nouveau quartier. M. Savoy

projet qui a finalement obtenu un crédit d'études. La municipalité est ferme, parking sous la place. L'objectif est de doubler à 200 le nombre de places en surface et de compléter par la construction d'un parking derrière la gare. Le projet est complété par un deuxième entre-deux-Ville. C'est ainsi que les communes ont intégré au processus de planification le lieu qui attire les visiteurs de la région. «Ce n'est pas un projet interrégional, mais un projet régional, mais qui concerne une ou deux communes voisines dans les Alpes. C'est une bonne idée», dit Christen. Une synthèse sera publiée dans les prochains jours d'août sous forme de brochure sur www.laplace.ch.

et de mouvement. Nous voulions retenir de l'histoire», précise Mathieu du Montreux Jazz

la statue dans le hall du palais de Congrès.